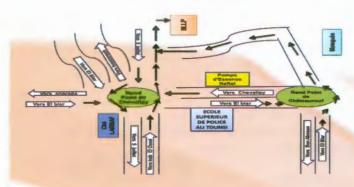
Adresses de Proximité

Siège Social:



M.I.P Siège de Bouzareah:

Cité du Sahel villa n°05, Air de France, Bouzareah, Alger

BP 69 El Biar

Tél: 021941591 / 021942891 / Fax: 021941356

Email: mip.direction@gmail.com

M.I.P ASR Chéraga:

45 lotissement KaouchBp 12- Chéraga - Alger

Tél/Fax: 023912275 / 023913407

M.I.P Région d'Alger:

N°02 Halouci Amar Mohammadia Alger

Tél/Fax: 021522370

M.I.P BETHIOUA:

03 zones des sièges Bethioua ORAN

Tél/Fax 041 69 31 39

Email: miporan31@gmail.com

M.I.P HMD:

Cité El Mesdjid El Atik Villa N°05 Hassi Messaoud

OUARGLA BP 552

Tél/Fax: 029 78 20 25 / 029 78 20 26.

Email: miphmd@gmail.com

M.I.P SKIKDA:

Cité Beni Malek Face Arc en ciel SKIKDA

Tél/Fax 038 76 39 72 Email: mipskikda@yahoo.fr

M.I.P BEJAIA:

Cité 300 lgts Ihaddaden Bt 11 N°281 BP 60 C-Bejaia

Tél/Fax: 034 11 92 01/034 11 90 82.

Email: bejaiamip@yahoo.fr

M.I.P LAGHOUAT:

Cité 100 lgts El Wiaam BP El Mkam Laghouat

Tél/Fax: 029 11 31 71.

Email: miplaghouat@hotmail.fr



Guide du Mutualiste



Direction Générale:

43, Rue Louis Rouget, Frais Vallon, El Biar - Alger Email: mutuelle.dg@gmail.com

4/Les centres médicaux sociaux:



CMS BETHIOUA: 03 Zone des Sièges Bethioua.

Tél: 041693001

CMS SKIKDA: Cité Béni Malek Face Arc en Ciel

Skikda Tél: 038756472

Les prestations servies par les CMS sont :

- Analyses médicales
- Médecine générale
- Médecine spécialisée
- Soins dentaires

Régime Facultatif

Aide de Secours et d'Assistance :

En cas de décès du membre adhérent une aide est attribuée aux ayants droit du membre adhérent décédé.

Cette aide est couverte par le fond d'aide et de secours relatif au régime facultatif.

Cette action consiste en l'attribution d'une aide de secours et d'assistance équivalente à 12 Mois de salaire ou de pension de réversion.



Séjours et Loisirs:

Les stations thermales et thalassothérapies conventionnées :



■HAMMAM BOUGHRARA

HAMMAM BOUHDJAR

HAMMAM RABBI

HAMMAM BOUHANIFIA

■HAMMAM EL BARAKA

HAMMAM SALIHINE

THALASSOTHÉRAPIE :

NEW BEACH

*THALASSOTHÉRAPIE ALLOUI

ETABLISSEMENT DAR DIAF

TLEMCEN

AIN TEMOUCHENT

SAIDA

MASCARA

GUELMA

BISKRA

ORAN

BEJAIA

BOUCHAOUI-ALGER

OMRA:

Un séjour OMRA au moyen d'une participation financière fixée par l'assemblée générale.

Forfait de Hadj:

Un forfait de **80 000 DA**, lorsque les membres adhérents effectuent un pèlerinage aux lieux saints de l'islam.



Mutuelle de l'Industrie du Pétrole

Siège Social:

43, Rue Louis Rouget, Frais Vallon, El Biar - Alger



La MIP est un organisme à caractère social de droit privé, à but non lucratif, régi par la loi n°15-02 du 04 janvier 2015, relative aux mutuelles sociales, agrée par le ministre du travail de l'emploi et de la sécurité sociale.

Créé depuis 1976, les entreprises affiliées sont les entreprises du secteur des Hydrocarbures, Chimie et Mines et leurs filiales.

Le membre adhérent est celui en contrepartie de versement régulier de sa cotisation et participation financière particulière ouvre droit aux prestations servies par la MIP.

Le délai de validité des prestations est d'une durée d'une année.

"La MIP est en permanence à l'écoute et au service de ses adhérents"

Site Web: www.mip.dz

Régime Général:

La MIP offre des prestations en nature de l'assurance maladie d'un taux de 20% en complément des prestations servies par la caisse de la sécurité sociale et dans la limite de 100% du tarif de référence de remboursement de la sécurité sociale.

1/Couvertures Médicales

Consultation Spécialisée :

Un forfait supplémentaire de **600 DA** pour les consultations spécialisées.

Lunetterie:

Un forfait supplémentaire pour toute prestation désignée par la CNAS comme frais de lunetterie à raison de :

Monture : 2 000 DA

Verres et/ou verres de contact : 4 000 DA

Ou

Par prise en charge " convention optique"

Monture: 2 000 DA
Verres: 4 000 DA

Analyses Médicales:

Un taux de 20% des frais engagés par le membre adhérent est octroyé par la MIP.



Actes Dentaires:

D30 à D49 **1500 DA**D50 et plus **2500 DA**

Prothèse Dentaire:

Un forfait de 5000 DA

Pour Toute prestation désignée par l'assurance sociale comme prothèse dentaire.



Imagerie:

Actes d'imagerie R90 et plus (Scanner, IRM, Scintigraphie ou autres)



6000 DA

Les Actes de Chirurgie ou Acte en K:

Forfait supplementaire pour toute prestation désignée par la CNAS comme acte chirurgical ou acte en K selon les paliers et quantités suivantes:

K50 à K 74 K 75 à K99 2 000 DA K100 et plus 2 500 DA

Prime Clinique:

Un forfait de **5000 DA** pour les frais de séjour de maternité.





Prime Intervention Chirurgicale:

Un forfait de **20 000 DA** pour chaque intervention chirurgicale au sein d'un établissement de santé privé.



2/Evènements familiaux

Mariage:

40 000 DA pour chaque mariage.



Naissance:

10 000 DA pour chaque naissance.

Circoncision:

Une prime de 10 000 DA suite à la circoncision des enfants.



Obsèques:

La MIP attribue à ses membres adhérents et leurs ayants droit suite à un décès de :

Membre adhérent : 35 000 DA
Conjoint du membre adhérent: 35 000 DA
Enfants à charge selon la législation

en vigueur: 35 000 DA Ascendants: 20 000 DA

Majoration sur la Pension de Réversion:

Une majoration sur la pension de réversion fixée à 50% pour une durée de 5 ans, dédiée aux ayants droits du membre adhérent qui décède étant en activité.

3/Aides sociales:

Orphelinat:

Une aide mensuelle de **3000 DA** destinée aux enfants orphelins jusqu'à l'âge de 21 ans.



Enfant Handicapé à 100% ·

Une aide annuelle de **40 000 DA** aux membres adhérents ayant un ou plusieurs enfants handicapés à **100%**.

Aide Sociale Solidarité

Une aide plafonnée à **100 000** DA suite à une catastrophe naturelle, incendie et tout autre événement qualifié de sinistre.

